

Dans [Médecin du travail, médecin du patron ?](#), paru il y a trois ans, [Pascal Marichalar](#) proposait une réflexion sur l'indépendance médicale en partant d'un paradoxe : comment les médecins du travail peuvent-ils être à la fois indépendants et subordonnés, puisque salariés ? Son nouveau livre, [Qui a tué les verriers de Givors ?](#), à nouveau en forme de question, se propose de résoudre une nouvelle énigme. Son auteur revient ici sur les tenants et aboutissants d'une enquête au carré.



Contretemps (CT) : D'après le titre et le sous-titre, le livre se présente comme une enquête destinée à résoudre une énigme, une enquête « de sciences sociales » mais qui fait aussi écho au code du roman policier. Comment t'es venue une telle approche ? On remarque que la mise en abyme du sous-titre — « une enquête sur une enquête » — fait écho au [sous-titre du livre de Luc Boltanski *Énigmes et complots*](#), qui se présentait comme « une enquête à propos d'enquêtes ». L'idée vient-elle en partie de là ?

Pascal Marichalar (PM) : Non, je n'avais pas fait ce rapprochement. L'idée d'une enquête sur une enquête s'est imposée d'abord comme une manière de rendre compte de manière distincte du travail entrepris par l'association des anciens verriers et de mon propre travail, afin que soit bien clair à la fois ce qui a été fait par chacun, tout en montrant comment ces approches peuvent se nourrir l'une l'autre. Mais je partage avec Luc Boltanski cet intérêt pour la manière dont la figure de l'enquête s'est imposée à la fois dans les sciences

En fait la forme du livre a été dictée d'abord par la manière dont s'est déroulée cette recherche, plutôt que par des choix *a priori*. Courant 2013, les verriers de Givors cherchaient des intellectuels et des militants pour les aider dans leur combat. Je me suis mis d'accord avec les porte-parole de l'association sur un protocole de recherche, par lequel je réaliserais des entretiens et ferais des recherches historiques afin de documenter leurs conditions de travail passées, ainsi que leurs difficultés présentes pour faire reconnaître leurs maladies professionnelles.

Or, en commençant ce travail, j'ai compris que certains d'entre eux avaient déjà réalisé un considérable travail de recherche, qui permettait de répondre à beaucoup de questions : sur l'organisation du travail, la toxicité des produits, la connaissance qu'en avait l'entreprise, le rôle des médecins, l'attitude de l'État... Ce travail a été entrepris depuis 2009, principalement sous la houlette de Mercedes Cervantes, qui est la veuve de l'ancien verrier Christian Cervantes, ainsi que d'un imprimeur à la retraite, historien et militant local, Laurent Gonon.

Dans l'écriture, j'ai cherché à rendre compte le plus précisément possible de cet immense travail. En complément, j'ai voulu montrer ce que pouvait apporter une approche réalisée avec les outils et les questions des sciences sociales. Les interrogations qui m'ont guidé concernent les mécanismes qui permettent d'expliquer que ces travailleurs aient pu être exposés pendant des décennies à des risques connus et évitables ; les raisons pour lesquelles les institutions n'ont jamais, ou si peu, réagi ; enfin, les ressources nécessaires pour obtenir la reconnaissance et la justice. C'est en ce sens que je dis que j'ai réalisé une enquête sur une enquête.

Dans le titre et le sous-titre, je joue évidemment sur le champ lexical du roman policier, et les différentes connotations du mot « enquête ». Tout lecteur de polar connaît ce sentiment d'indignation morale et intellectuelle lorsqu'un drame n'a pas été résolu, qu'un crime n'a pas été puni. Dans les histoires de maladies professionnelles, d'accidents du travail, ou de pollution industrielle, ce sentiment est un puissant moteur pour la recherche, de même que pour la publicisation d'une cause. Le travail d'investigation réalisé par les anciens verriers et leur soutien est digne de celui rendu célèbre dans le film [Erin Brockovich](#) (sur une histoire réelle de pollution au chrome en Californie) ou dans le roman [A Civil Action](#), de Jonathan Harr (sur le scandale des leucémies de Woburn, Massachusetts)[\[1\]](#).

Je précise que mon enquête est une enquête de sciences sociales, car je veux être bien clair que je ne cherche pas à me substituer à la justice, à déterminer des responsables et des punitions. Je cherche à comprendre comment se construit l'idée de responsabilité et d'irresponsabilité, dans la continuité de [l'œuvre du sociologue Paul Fauconnet](#), et pourquoi certains secteurs de l'action sociale échappent à la punition. Je cherche aussi à comprendre ce qui motive l'action des verriers, et à voir si l'offre de justice qui leur est fournie par les institutions les satisfait. En ce sens, j'espère que les deux enquêtes, celle des verriers et la mienne, se complètent et s'enrichissent l'une l'autre.

CT : Quelles sont les avantages mais aussi les

difficultés d'une telle « enquête sur une enquête » ? À quels obstacles t'es-tu heurté, notamment dans l'écriture, pour trouver la « bonne distance » ?

PM : Je tiens à dire que j'ai travaillé avec les verriers de Givors, plutôt que *sur* eux. J'ai utilisé mes compétences en complément des leurs, pour faire avancer la connaissance sur le travail. Je revendique une position inspirée de celles [d'Ivar Oddone](#) ou [d'Annie Thébaud-Mony](#), qui considèrent les travailleurs comme des « experts bruts » de leur travail — bruts au sens de non académiques, ne tirant pas leur légitimité de leurs diplômes ou d'une nomination par l'État.

J'ai mis du temps pour trouver ce que j'ai considéré comme la « bonne distance » dans l'écriture. Mes premiers brouillons étaient parfois empreints de misérabilisme. J'ai eu l'impression de trouver le ton de l'écriture qui me convenait à partir du moment où j'ai pris au sérieux les contradictions apparentes dans les propos et le comportement des verriers. Par exemple, ceux-ci m'expliquaient dans un même entretien leur attachement à l'usine, à leur métier, leur fierté, leur désespoir le jour de l'annonce de la fermeture (la verrerie de Givors a fermé en 2003) ; puis ils dénonçaient la dangerosité des conditions de travail, l'empoisonnement dont ils estimaient avoir fait les frais. Il est possible d'expliquer ce rapport ambivalent des verriers à leur travail. En insistant sur cette ambivalence, on peut s'extirper du misérabilisme, et focaliser l'explication davantage sur les facteurs structurels qui expliquent l'évolution de l'organisation du travail, les métamorphoses de la condition ouvrière à l'heure du capitalisme financier dérégulé, et les changements du rapport moral des verriers à leur travail.

Par ailleurs, il m'a semblé, au fur et à mesure que j'apprenais à les connaître, que mes interlocuteurs agissaient d'abord par rapport à un sentiment d'injustice très fort, mais sans avoir une idée claire de ce à quoi pourrait ressembler la justice qu'ils appelaient de leurs vœux. C'est que cette question n'a rien d'évident : à quoi ressemblerait un monde du travail juste ? Qu'est-ce que la justice pour une personne qui est malade, handicapée ou décédée des suites de son travail ? Certes, les institutions proposent une conception de la justice clé-en-main : « la justice, c'est d'être reconnu en maladie professionnelle ». La victime touche quelques milliers d'euros, puis on attend qu'elle se taise, car justice a été rendue. Mais mêmes les rares qui ont réussi à atteindre ce stade de la « reconnaissance », en dépit des embûches, s'avouent insatisfaits, et continuent leur quête de justice. Cette indétermination du but m'a donné la liberté d'écrire un livre qui ne soit pas un plaidoyer, pas juste un outil pour faciliter la reconnaissance en maladie professionnelle. Mon point commun avec les verriers, c'est le sentiment d'injustice, qui ne m'a jamais quitté à mesure que je reconstituais ces histoires. Mais c'est aussi la liberté de s'interroger sur la forme que pourrait prendre la justice. En ce sens, je pense avoir écrit un livre qui est engagé, mais pas instrumental. Grâce à cette marge de manœuvre sur l'objectif politique, j'ai eu de l'espace pour déployer une argumentation scientifique.

CT : Cette enquête faisait suite à ton travail de thèse sur la médecine du travail, travail qui incluait une

mise en perspective historique. De quelle manière et dans quelle mesure ce souci de remonter dans le temps t'aide à la fois à comprendre et restituer ce cas d'étude ?

PM : Je souscris à la définition de [l'imagination sociologique par Charles Wright Mills](#). Notre boulot est d'étudier les intersections entre les biographies individuelles et la grande histoire, l'Histoire avec une grande hache, comme dit Georges Pérec. Comprendre en quoi cette dernière a des influences sur les détails y compris les plus insignifiants de notre existence. Donc l'histoire est indissociable de la sociologie. Dans le cas des verriers de Givors, il m'a semblé par exemple qu'il était impossible de comprendre leur mobilisation présente autour des maladies professionnelles sans remonter dans le temps, et saisir le caractère décisif de la lutte contre la fermeture de leur verrerie au début des années 2000. L'injustice fondamentale à laquelle ils estiment avoir été soumis, c'est celle-ci : la fermeture d'une usine rentable, au seul motif de satisfaire un groupe de spéculateurs - dont Franck Riboud, le patron de leur entreprise, Danone - qui avaient imaginé un montage lucratif qui impliquait un paradis fiscal (le Luxembourg) et la revente du groupe fortement dégraissé à un concurrent américain. Ce moment a déclenché une prise de conscience plus générale de la manière injuste dont ils avaient été traités jusque-là, y compris dans l'exposition à des dangers connus et évitables.

Je suis sensible aussi aux parallèles qui peuvent exister entre des époques historiques à première vue éloignées l'une de l'autre. En lisant la thèse de l'historienne Joan W. Scott, qui [porte sur les verriers de Carmaux à la fin du XIX^e siècle](#) (une histoire fameuse dans laquelle intervient Jaurès, et qui aboutit à la fondation d'une verrerie ouvrière à Albi), j'ai été frappé par les similitudes dans le rapport ambivalent des verriers à leur travail, l'importance du syndicalisme, leur conscience d'avoir un savoir-faire difficilement remplaçable, leur dénonciation de la chaleur, de la poussière et du travail à horaires alternés (matin, après-midi, nuit), et leur relative impuissance face au rouleau compresseur d'un capitalisme en quête perpétuelle de nouvelles sources de profits (à l'époque par la mécanisation, aujourd'hui également par les montages financiers). L'histoire des conditions de travail tend à suivre des cycles, plutôt qu'un progrès linéaire, comme l'ont remarqué les historiens Gerald Markowitz et David Rosner à propos de la silicose et du saturnisme. Ce qu'on croyait disparu revient sans crier gare, c'est le cycle du sacrifice.

CT : Es-tu sensible au débat, à nouveau vivace depuis quelques années (du côté des historiennes et historiens surtout), sur les rapports entre sciences sociales et littérature ?

PM : Je considère qu'il est important d'écrire les sciences sociales d'une manière qui soit à la fois la moins jargonneuse, la plus entraînante pour le lecteur mais pour autant, rigoureuse et précisément sourcée. J'ai apprécié les livres du sociologue Howard Becker sur la manière d'écrire (*Écrire les sciences sociales*), ou encore sa description des différentes *personae* par lesquelles on donne de l'autorité à un récit qui se veut scientifique (*Les ficelles du métier*). Je fais de mon mieux pour ne pas imposer d'argument d'autorité au

lecteur. J'ai été marqué aussi par des travaux historiques, comme les écrits de Ian Kershaw sur le nazisme (par exemple sa biographie d'*Hitler*), qui parviennent à montrer que l'histoire est une succession de moments qui auraient pu se dérouler autrement. La bonne écriture historique est celle qui fait sentir que le passé a été vécu au présent, et que le futur advenu n'était qu'un parmi plusieurs futurs possibles.

Aujourd'hui, il y a beaucoup de débats sur la place donnée à l'enquête dans le récit, et en particulier la place donnée à l'enquêteur/narrateur/auteur. En littérature comme en sciences sociales, on a redécouvert récemment qu'un texte qui met en scène une enquête et un enquêteur se lit souvent mieux qu'un texte écrit de manière thématique, ou qui n'a pas un personnage comme fil conducteur. Aujourd'hui, certains auteurs revendiquent une certaine indistinction entre des récits qui se réclament de la littérature et d'autres des sciences sociales, dès lors qu'ils sont centrés sur une enquête. Les exemples emblématiques sont certaines œuvres de Svetlana Alexievitch, d'Emmanuel Carrère ou d'Ivan Jablonka. Pour ma part, je crois qu'il y a une frontière entre la littérature et les sciences sociales (ce qui n'enlève rien à l'intérêt de lire les deux genres). Cette frontière est faite des notes de bas de page, des sources, des références, bref de tout l'appareil critique qui permet de donner du crédit aux faits rapportés sans avoir à se fier uniquement à l'argument d'autorité de l'enquêteur-qui-y-était, ou à l'argument encore moins fiable du c'est-si-bien-écrit-que-ça-doit-être-vrai.

Sur le thème de la santé au travail, comme sur beaucoup d'autres, il est important de conserver ces outils de démonstration du vrai. Les personnes malades de leur travail passent leur temps à se battre contre des institutions qui nient l'existence de leur maladie, ou l'idée que les conditions de travail auxquelles ils ont été exposés puissent être dangereuses, ou encore qu'il puisse y avoir un lien entre travail et maladie. La littérature nous tend les bras et a bien des attraits, mais elle présente un danger, celui de ne plus réussir à se défendre contre les discours relativistes qui visent à nier, minimiser ou contrefaire la réalité sociale.

Un autre débat qui traverse l'écriture des sciences sociales aujourd'hui est celui sur les « livres dont je suis le héros ». Il flotte dans l'air une injonction implicite à écrire un livre dont l'auteur est le personnage principal, un enquêteur-détective intrépide qui ferait des découvertes prodigieuses au fil des péripéties de sa vie rocambolesque. Pour ma part, les moments « trépidants » qui rythment mon travail sont ceux où je découvre par hasard tel livre dans les rayonnages de la Bibliothèque nationale, ou encore où je classe laborieusement par date les milliers de documents recueillis sur mon ordinateur. Autant dire, rien de bien rocambolesque. Mais surtout, les découvertes inespérées, les retournements de situation inédits, les risques pris, sont le lot quotidien des verriers et de leurs soutiens, pas de moi le chercheur. Il est naturel que ce soient elles et eux, leurs vies, leurs souffrances, leurs combats, qui occupent la place centrale dans le livre. En ce sens, je comprends le choix d'écriture fait par [Matthew Desmond dans son livre *Evicted*](#), qui a choisi de s'effacer complètement du corps du texte (mais pas de l'appareil critique), afin que les débats portent d'abord sur la vie des personnes qu'il a rencontrées, plutôt que sur son positionnement. Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse. En sciences sociales, l'enquêteur ne peut pas s'effacer complètement, car sinon le risque est de faire croire à une neutralité de l'observation, qui est illusoire. Nous ne sommes pas des ornithologues déguisés en buissons avec des jumelles, nous participons toujours à ce que nous observons.

CT : Ce livre est-il une façon pour toi de contribuer à l'étude d'un thème important mais peu représenté en France malgré des travaux fondateurs, celui de la « délinquance en col blanc » ?

PM : Bien sûr. J'ai commencé à travailler sur les questions de santé au travail en 2006, après avoir assisté à un cours de l'historien Paul-André Rosental sur le sujet. J'ai été choqué de découvrir qu'il était possible d'exposer des femmes et des hommes à des dangers connus et évitables, en toute connaissance de cause, sans risquer jamais d'être rappelé à l'ordre ou puni par la justice, y compris lorsque ces expositions avaient des conséquences tragiques. Depuis lors, je cherche à comprendre comment il peut en être ainsi. D'autant que l'époque contemporaine est propice à l'argument sanitaire, à ce que Didier Fassin appelle la « biolégitimité », l'idée que l'argument politique le plus fort est celui de la préservation de la vie. Comment se fait-il que cet argument ne marche pas dès lors qu'il s'agit d'une relation salariale, et plus généralement d'une relation d'emploi ? Je considère que la réponse à cette asymétrie se trouve dans l'analyse des rapports de domination qui structurent la société, fondés sur la classe, le genre ou ce que les Américains appellent la « race » (qui a son équivalent de ce côté-ci de l'Atlantique, quoique plus difficile à nommer). Les mécanismes que j'étudie font écho à ceux qui expliquent l'asymétrie de différentes catégories de la population face à la justice, ou face à l'impôt. Dans le livre fondateur d'Edwin Sutherland sur la délinquance en col blanc ([White Collar Crime](#)), il est déjà question d'une affaire de santé au travail tristement célèbre, celle du percement du tunnel de Gauley Bridge en Virginie dans les années 1920 et 1930, qui a causé la mort de centaines de travailleurs, victimes de l'empoussièrisme extrême. Toutes ces thématiques ont pour toile de fond la collusion entre pouvoir économique et politique.

L'affaire des verriers de Givors, comme celle de l'amiante ou des pesticides, montre que quasiment rien n'est prévu dans les lois de la République française pour considérer l'exposition de travailleurs à un danger avéré comme un crime. L'État et la Commission européenne considèrent qu'il est plus important de laisser les coudées franches aux entreprises dans leur concurrence vers le bas avec des pays qui disposent d'encore moins de droits protégeant les travailleurs et l'environnement. Ce renoncement face au pouvoir de la finance était déjà visible lors de l'épisode de la fermeture de la verrerie. Les verriers de Givors attendaient beaucoup de la loi de modernisation sociale, qui interdisait les licenciements « boursiers », c'est-à-dire ceux qui interviennent dans des entreprises qui vont bien, simplement pour satisfaire les actionnaires. Mais cet article de loi a été censuré par le Conseil Constitutionnel en janvier 2002, au motif qu'il allait à l'encontre de la liberté d'entreprise garantie en... 1789. De même, la liberté d'entreprendre est fréquemment invoquée pour défendre le laissez-faire en matière de conditions de travail, c'est-à-dire la liberté de mettre autrui en danger. L'histoire des verriers de Givors illustre les dégâts de ce primat donné à la concurrence dans tous les domaines.

*

Notes

[1] Un film a été tiré de ce livre, intitulé *Préjudice* en V.F., avec John Travolta dans le rôle-titre de l'avocat qui aide les victimes.